



## **INSTITUT SAINT - DOMINIQUE**

**ECOLE - COLLEGE - LYCEE - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - CENTRE DE FORMATION**  
ETABLISSEMENT CATHOLIQUE D'ENSEIGNEMENT, PRIVE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ETAT

**30 avenue Fouchet - 64000 Pau**

**Téléphone : 05 59 32 01 23 - Télécopie : 05 59 32 67 46 - Site internet : [www.saintdominique.fr](http://www.saintdominique.fr)**

# **CHARTRE DE LA VIE A SAINT-DOMINIQUE**

**Saint-Dominique est un lieu d'enseignement et un lieu de vie.**

Adultes et élèves forment une **communauté éducative**  
où chacun(e) doit y trouver un lieu de travail, d'entraide, de paix et de joie,  
pour son épanouissement présent et futur.

**La vie de toute communauté humaine impose des règles.**

**Au fondement de ces règles pour notre communauté à Saint-Dominique :**  
**se reconnaître et reconnaître l'autre comme une personne.**

Comprendre ce fondement, c'est ne plus d'abord subir les contraintes,  
mais vouloir construire un cadre où il fait bon vivre.

C'est aussi croire que l'homme ne vit pas selon la loi du plus fort,  
mais qu'il est créé à l'image de Dieu, c'est-à-dire un être de relation.

**Cela implique un comportement marqué par des valeurs.**

Le respect de soi, des autres, du cadre de vie et du matériel mis à disposition.

L'accueil de la différence, l'entraide et l'esprit de service.

L'effort et l'honnêteté.

Le souci du bien commun.

**Ce comportement doit se vivre au quotidien.**

Les règles de cette vie quotidienne sont précisées dans le règlement intérieur :

elles sont autant de points de repère

qui permettent une vie de communauté sereine et respectueuse  
et l'apprentissage d'une éducation nécessaire pour la vie future de nos élèves.

**L'inscription d'un élève à l'Institut Saint-Dominique**

**entraîne l'adhésion**

**à la présente Charte et au Règlement intérieur.**